



## >> Le métier d'animateur en EEDD

En tant que professionnel spécialiste en EEDD, il conçoit et réalise des séances d'animation auprès de différents publics (enfants, adultes, publics spécifiques) et dans différents contextes (scolaires, loisirs, sorties grand public...)

Il peut initier et mener des projets d'EEDD dans diverses structures :

- > Structures d'accueil de loisirs (CVL, ACM...)
- > Associations d'éducation à l'environnement (EE) regroupées au sein de réseaux régionaux (collectifs EE) et nationaux (Ecole et Nature, UNCPPIE...)
- > Fermes pédagogiques, fermes d'animation
- > Centres d'accueil de classes de découverte
- > Collectivités territoriales, communes, communautés de communes, dans le cadre des politiques publiques
- > Structures de tourisme, sur des projets de développement d'un tourisme de nature en villages vacances, gîte Panda, tours opérateurs spécialisés
- > Structures de pleine nature (APPN) qui ouvrent l'activité sportive à la découverte de l'environnement
- > Parcs régionaux et nationaux, écomusées, réserves naturelles, maisons de sites, conservatoires
- > Associations naturalistes, de protection de la nature



**Possibilité de compléter sa formation BPJEPS avec une UCC  
Unité Capitalisable Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »**

Formation financée en 2015 par le Conseil Régional d'Auvergne,  
le Service Public Régional de Formation Auvergne, et le Fonds Social Européen  
Initiative pour l'Emploi des jeunes



Parcours de formation financés par le Conseil Régional Auvergne pour les demandeurs d'emploi (selon modalités)  
Financement possible au titre de la formation professionnelle ou à titre individuel. Nous contacter



## Renseignements

### > Secrétariat de formation :

Laëticia Mangot : cpie-clermont-domes@wanadoo.fr  
04 73 87 35 21 / [www.cpie-clermont-domes.org](http://www.cpie-clermont-domes.org)

### > Responsable et Formateurs

Kévin Conilh : kconilh.cpie63@orange.fr  
Olivier Huon : ohuon.cpie63@orange.fr

Réunions d'information mensuelles sur la formation



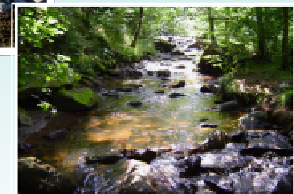
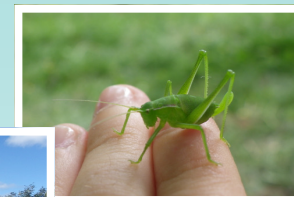
## Se professionnaliser en EEDD

# B.P.J.E.P.S.

Spécialité

« Education à l'Environnement vers un Développement Durable »

Option : Education à l'Environnement et Activités Physiques de Pleine Nature



Une formation diplômante

Un reconnaissance du milieu professionnel

Une bi-qualification BPJEPS EEDD et BAPAAT Randonnée Pédestre

# BPJEPS spécialité EEDD

## « Educateur à l'Environnement vers un Développement Durable »



L'animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable conçoit, initie et réalise des animations d'éducation à l'environnement, en s'appuyant sur les milieux naturel, rural et urbain, et en explorant les préoccupations actuelles du développement durable.

Il utilise ses compétences pour construire des animations avec tous les publics. Il connaît le patrimoine naturel de la région Auvergne (espèces, milieux, paysages, ...) et possède des compétences sur les enjeux environnementaux de la société d'aujourd'hui.

Basée sur le principe de l'alternance (temps de formation en centre et périodes de stage en entreprise...) cette formation professionnelle bi-qualifiante conduit à l'obtention de deux diplômes ; un **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports** ainsi qu'un **BAPAAT support technique Randonnée pédestre**



### Objectifs généraux de la formation :

- Acquérir et maîtriser des connaissances en Sciences de la Nature, de l'Education, et sur le concept de Développement Durable.
- Connaître et utiliser différentes approches pédagogiques (sensible, ludique, sportive, scientifique ...) dans le cadre d'une animation d'EEDD.
- Maîtriser un savoir-faire méthodologique pour préparer et encadrer des séances et projets d'EEDD ainsi que des randonnées pédestres.
- Etre sensibilisé au contexte et à la pratique d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) dans une logique de découverte de la nature et d'éducation à l'environnement.
- Donner du sens à son action éducative.

### Contenus et démarches envisagées :

Méthodes pédagogiques variées : co-formation, pédagogie de projet, éco-formation...

La pédagogie proposée s'appuie fortement sur la pratique du terrain et le contact avec la nature, notamment à travers la découverte et l'étude de nombreux sites auvergnats (Sancy, Cantal, Forez...), de diverses mises en situation dans le milieu naturel (bivouac, itinérance...), de multiples rencontres d'acteurs...



### >> Le programme :

La formation BPJEPS est structurée en 10 Unités Capitalisables (UC) . On obtient le diplôme quand chaque UC est validée, lors d'évaluations certificatives qui ont lieu pendant la formation.

#### > UC transversales

- UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

#### > UC de la spécialité EEDD

- UC5 : Préparer une action d'animation d'EEDD
- UC6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action de l'EEDD
- UC7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation professionnelle dans le champ de l'EEDD
- UC8 : Conduire une action éducative en EEDD
- UC9 : Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en EEDD



#### > UC d'adaptation

UC10 : Education à l'Environnement et Activités Physiques de Pleine Nature (EE et APPN)

**Spécificité de l'organisme de formation**, cette UC vous permettra de mieux appréhender le contexte et la pratique des APPN dans une logique d'éducation à l'environnement.

### > Le BAPAAT option Loisirs de Pleine Nature, support technique Randonnée pédestre

(Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien)

Intégrée au cursus BPJEPS, ce diplôme de niveau 5 constitue un réel complément de formation vous permettant d'encadrer, sous certaines conditions, la pratique de la randonnée pédestre.

Une bi-qualification très appréciée des employeurs du territoire !



### >> Accès à la formation

- > Avoir 18 ans minimum
- > Satisfaire aux **exigences préalables** (avoir un diplôme de niveau IV, ou un diplôme d'animation ou, à défaut, présenter une expérience significative)
- > Satisfaire à un **test de sélection**
- > Définir son parcours individualisé de formation lors du **positionnement**

### >> Dates, lieux

> **Du 19 janvier au 4 décembre 2015**

> Durée 1470 h. dont 40% en entreprise

> La formation a lieu au CPIE Clermont-Dômes, dans un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale), au milieu d'un site de 25 ha (bois, prairies, mare, jardin)